

Nom de l'association :
Intitulé du projet :
DEMANDE DE SUBVENTION AU FSDIE
Engagement du porteur de projet  Commission Projets Etudiants
Je soussigné(e):
porteur du projet présenté à la Commission Projets Etudiants de l'Université Toulouse - Jean Jaurès, atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où une subvention serait allouée pour la réalisation du projet :
- Insertion des logos de l'Université sur les supports de communication utilisés pour la promotion du projet (affiches, tracts, plaquettes, etc.). S'adresser au PAIE pour l'obtention des logos.
- Transmission d'un bilan moral et du compte-rendu financier avant la date fixée sur l'Attestation d'engagement (document transmis par le PAIE).
- Remboursement (en partie ou en totalité) des fonds alloués en cas de non réalisation du projet ou de dépense non justifiée ou non conforme à la demande de subvention ou non réalisée.
- Remise à l'Université du matériel acheté et subventionné par le FSDIE dans les 2 mois suivant la réalisation du projet.
Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une prochaine subvention sera subordonnée au respect de ces obligations et que leur non-respect m'exposera à une demande de remboursement voire à d'éventuelles sanctions.
Date:
Signature (Précédé de la mention « Lu et pris connaissance ») :

Nom et prénom du porteur de projet :

Université Toulouse - Jean Jaurès - Division de la Vie Etudiante - DIVE
Pôle Associations Initiatives Etudiantes - PAIE
Maison des Initiatives Etudiantes. Bâtiment Accueil - 5 allées Antonio Machado - 31058 TOULOUSE cedex 9

2	Dilana	7	: . : .		~	danai	
<b>Z</b> -	<b>Pièces</b>	a	1011	iare	au	aossi	er

☐ Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité 2023-2024 de chaque porteur du projet.
☐ Document développant les thèmes, les actions et les étapes de réalisation du projet.
☐ Attestations des partenariats financiers sollicités.
☐ Attestations des partenariats techniques sollicités.
☐ 2 devis par dépense prévisionnelle <u>supérieure</u> à 200 euros au <b>nom de l'association étudiante</b> .
☐ 1 devis par dépense prévisionnelle <u>inférieure</u> à 200 euros au <b>nom de l'association étudiante</b> .

Tout refus de communication des documents sollicités par l'Université Toulouse - Jean Jaurès, entraînera la suppression de la subvention (Décret-loi du 02/05/1938)

## 3- Modalités de dépôt de dossier

L'Engagement du porteur de projet et les pièces à joindre au dossier de demande de subvention au FSDIE doivent être envoyés par voie électronique à <u>fsdie-cvec@univ-tlse2.fr</u>. L'Engagement du porteur de projet et les pièces à joindre au dossier ne constituent pas à elles seules une demande de subvention FSDIE.

Toute demande de subvention FSDIE doit comporter :

- le Dossier de demande (à retourner par voie électronique <u>fsdie-cvec@univ-tlse2.fr</u>)
- l'Engagement du porteur de projet accompagné des justificatifs demandés (à retourner par voie électronique à fsdie-cvec@univ-tlse2.fr)
- le Budget prévisionnel du projet accompagné des justificatifs demandés (à retourner par voie électronique à fsdie-cvec@univ-tlse2.fr)

Seront présentés en commission les dossiers arrivés complets au PAIE à la date limite du dépôt de dossier. Les dossiers incomplets ou remis après la date limite de dépôt seront étudiés à la commission suivante.

Pour tout renseignement complémentaire :

DIVE - Pôle Associations Initiatives Étudiantes

Tél.: 05 61 50 42 47

Courriel: fsdie-cvec@univ-tlse2.fr

## **GUIDE EXPLICATIF**

Le dossier de demande de financement FSDIE est composé de trois parties à retourner à fsdie-cvec@univ-tlse2.fr:

- 1- Dossier de demande au FSDIE
- Engagement du porteur de projet et pièces justificatives
- Budget prévisionnel du projet et pièces justificatives

## L'Engagement du porteur du projet

Lire attentivement avant signature. L'engagement pourra être invoqué par l'administration en cas de litige.

:\	•			
2- Pièces	s a	ıoındre	au d	ossier

2- Pièces à joindre au dossier
☐ Copie de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité de chaque porteur de projet (année universitaire en cours).
☐ Fiche fournisseur, accompagnée du Relevé d'Identité Bancaire au <b>nom de l'association étudiante.</b> (Annexe 1)
Nom, Prénom ou Raison sociale : Nom de l'association. Titre et identifiants : cocher la case « Associations France » et indiquer le N° SIRET de l'association. Adresse : Adresse de l'Association Autre adresse : Ne pas remplir.
Domiciliation bancaire : Ajouter une copie du RIB de l'association. Dater et signer.
<ul> <li>□ Document développant les thèmes, les actions et les étapes de réalisation du projet.</li> <li>□ Attestations des partenariats financiers sollicités.</li> <li>□ Attestations des partenariats techniques sollicités.</li> </ul>
Le porteur de projet devra fournir :
<ul> <li>Partenariat obtenu -O-: la notification délivrée par le-s partenaire-s sollicité-s attestant de leur soutien financier ou technique.</li> <li>Partenariat dont la négociation est en cours -EN-: la copie de la lettre de demande de soutien financier ou technique que le porteur du projet a adressée au partenaire ciblé.</li> </ul>
☐ 1 devis par dépense prévisionnelle inférieure à 200 euros au <b>nom de l'association étudiante.</b>

A qualité et quantité égales, doit être reporté sur le tableau « Détail de la subvention... » le montant correspondant au devis le moins onéreux.

☐ 2 devis par dépense prévisionnelle supérieure à 200 euros au **nom de l'association étudiante.**